

NATURA 2000

Des aides pour les agriculteurs

Le Syndicat mixte du bassin de l'Or (Symbo) a en charge, sur le périmètre Natura 2000 de l'étang de l'Or, la mise en œuvre de mesures favorables à la biodiversité et auxquelles peuvent souscrire

des personnes volontaires qui perçoivent alors des aides pour les réaliser. Parmi ces mesures, certaines sont proposées spécifiquement aux exploitants agricoles.

Sous réserve d'être éligibles, ils pourront bénéficier d'aides financières en contrepartie d'engagements sur des pratiques agricoles favorables sur leurs parcelles situées sur les communes de Marsillargues, Saint-Nazaire-de-Pezan, Saint-Just, Candillargues, Lansargues, Mauguio, Pérols et La Grande-Motte.

Les exploitants intéressés doivent contacter le Symbo avant fin février pour un engagement dès 2010 au 04 67 71 10 58.

L'objectif du réseau Natura 2000 est d'assurer la conservation des habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvage visés par des directives européennes.